



Formulaire réservé uniquement aux clients des agences de voyages et des prestataires de services

A remettre par le professionnel au client qui fait une demande de visa pour le Togo

// Remplir les Informations demandées en lettres capitales et avec la plus grande précision

// Merci de remplir les dates au format JJ/MM/AAAA Exemple le 01/03/2008

// Renseignez le nom, les prénoms et le nom de jeune fille comme inscrits dans votre passeport

Pays de résidence: Pays de naissance:

Mlle Mr Mme Nom:

Nom de jeune fille:

Prénoms:

Situation : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Concubin(e)

Adresse:

Code postal: Ville:

Date de naissance : Lieu de naissance:

Nationalité:

Numéro du passeport:

Date d'émission du passeport: Date d'expiration du passeport:

Profession:

Employeur:

Adresse employeur:

Code postal employeur: Ville employeur:

Téléphone fixe: Téléphone portable:

Mail personnel:



Informations sur le voyage

// Allez sur notre site dans la rubrique Tarifs et Délais pour connaître le type de visa le mieux

// adapté à votre voyage. <http://consulatogo.org> Accueil → Visa → tarifs et Délais

Type de visa (code à 5 caractères) :

Date d'arrivée au Togo:

Date de départ du Togo:

Durée du séjour:

Est ce le premier séjour au Togo? Oui Non

Date du dernier séjour au Togo:

Compagnie ou Frontière d'arrivée au Togo (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Port de Lomé) :

.....

Numéro du Vol Aller:

Adresse au Togo:

.....

Numéro de téléphone au Togo:

Hôtel:

.....

Voyage à but humanitaire? Oui Non

Domaine d'activité de l'association:

.....

Nom de l'association:

.....



Avez-vous besoin d'un visa ?

Si vous êtes ressortissant français, vous avez besoin d'un visa d'entrée pour le Togo.

Pour les ressortissants des autres pays veuillez consulter la liste des pays dont les ressortissants ont besoin d'un visa d'entrée au Togo en cliquant sur Pays soumis au visa sur le site internet du consulat.

Si vous êtes ressortissant d'un des Etats membres de la CEDEAO vous n'avez pas besoin d'un visa. Il vous suffit d'être en possession d'un document de voyage en cours de validité (passeport, carte d'identité, laissez-passer).

Pays de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Le passeport à lecture optique et / ou bio-métrique n'est pas obligatoire pour entrer au Togo.

Période de validité du visa obtenu et durée du séjour possible :

L'arrivée et la sortie doivent s'effectuer dans l'intervalle des dates d'entrée et de sortie demandées et mentionnées sur le visa.

Documents de base nécessaires

PHOTOS: Une «cabine Photomaton» est disponible dans nos locaux pour vos photos (aux normes passeport) ou pour vos formulaires de demande de visas . 5 euros les 5 photos ou les 4 photos (5cmX 5cm)

Bon de commande action-visas.com: utilisez un seul bon de commande par pays, quelque soit le nombre de personnes. Le nom indiqué et les coordonnées indiquées , y compris le numéro de passeport, seront ceux de notre contact. Multipliez toutes les options choisies par le nombre de personnes, seul le mode de retour ne doit être multiplié que par 1. Faites un chèque global.

Toute personne demandant un visa Togo doit effectuer un pré-enregistrement via Internet et obtenir une référence avant le dépôt le son dossier. Cette démarche est prise en charge par Action-visas et vous **NE DEVEZ DONC PAS VOUS ENREGISTRER VOUS MEME**: Action-visas se charge de cette démarche. Dans le cas où vous auriez déjà effectué cet enregistrement et que vous souhaitez utiliser nos services, il est impératif que vous nous donniez le mot de passe et login qui vous a été attribué.

Remplir les deux formulaires : le formulaire d'inscription et le formulaire de demande de visa (voir rubrique "Télécharger Formulaires et Bon de commande")

2 photos d'identité identiques récentes au format 4,5 x 3,5cm (pas de photocopie ni de photo scannée).

Une preuve du billet A/R (photocopie du billet ou attestation de réservation).

Une attestation d'assurance rapatriement (Action Visas peut vous fournir cette attestation , voir option)

Pour un Visa tourisme: un certificat d'hébergement visé par une mairie au Togo ou une réservation d'hôtel (télécopie ou mail mais avec entête de l'hôtel)

Pour un Visa affaires, une lettre de mission ou une lettre d'invitation précisant toutes les coordonnées du partenaire au Togo (télécopie acceptée)

Pour un Visa Immigrant (simple entrée uniquement pour un séjour de 90 jours renouvelable) : une preuve de revenu, votre carnet de santé, une lettre de motivation, votre ville de destination au Togo.

Votre passeport dont la validité doit être supérieure de 6 mois après la fin du séjour envisagé ainsi qu'une page entièrement libre de toute inscription pour le visa togolais.

Copie du passeport (en + du passeport) où se trouve la photo

Enfant ayant un passeport individuel (partant avec ou sans ses parents) : même formalités que les adultes + joindre autorisations manuscrites du père ET de la mère + copie du livret de famille.

Attention! Remplir avec précision toutes les rubriques du formulaire officiel de l'ambassade afin d'éviter tout retard !

- La date d'arrivée au Togo sert de date validité du visa

- Le numéro de vol doit correspondre au numéro de vol d'arrivée au Togo.

GARANTIE Visas-Sécurité

EN EXCLUSIVITE: 9 euros TTC par personne pour l'option Garantie Visas-Sécurité (remboursement jusqu'à 3000 Euros /personne) pour les cas suivants: - Perte ou retard lors du retour du ou des passeports empêchant le départ - Retard d'ambassade empêchant le départ et entraînant la perte du billet et /ou du séjour
La garantie «Visas-Sécurité», facultative mais exclusive, vous permet de mieux sécuriser vos départs suite à la faute éventuelle d'un tiers n'étant pas



Répondez à toutes les rubriques (caractères majuscules), cochez les cases correspondantes à votre choix en indiquant la quantité, calculez le prix total TTC et retournez cette fiche avec tous les documents requis, votre passeport et votre chèque établi à l'ordre de SERVINCO

Indiquer clairement sur votre bon de commande votre courriel(E-mail) afin de recevoir en temps réel le suivi de votre dossier

Mme/Mlle/Mr Nom: Prénom:

Nationalité: Date et lieu de naissance:

Profession: TEL Bureau: TEL Domicile:

Quitte la France le:/...../..... Date d'arrivée:/...../..... Date de sortie:/...../.....

Noms des enfants accompagnés:

N° Passeport(s): Email:

Nom et adresse de retour du(des) passeport(s):

Je déclare avoir lu et accepté les conditions générales de vente,

Date et signature avec la mention Lu et approuvé:

Tous les tarifs sont indiqués en euros et TTC (inclus les frais consulaires et le service action-visas.com)

Les conditions générales de vente sont accessibles sur www.action-visas.com. Paiements acceptés: chèque ou Carte bancaire uniquement

Attention : le mode de paiement par mandat-poste ne sera pas accepté.

Etape I - Sélection de votre visa - Tarifs de base (délais en jours ouvrés et hors port)

Type de visa	Entrée/Sortie	Durée	Délai	Total	X	Qté
DELAIS NORMAUX						
Tourisme (référence: TNS15)	Simple entrée	<= 15 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	60,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TNM15)	Multiple entrées	<= 15 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	70,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TNS30)	Simple entrée	<= 30 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	70,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TNM30)	Multiple entrées	<= 30 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	90,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TNS90)	Simple entrée	<= 90 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	90,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TNM90)	Multiple entrées	<= 90 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	110,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: ANS15)	Simple entrée	<= 15 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	60,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: ANM15)	Multiple entrées	<= 15 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	70,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: ANS30)	Simple entrée	<= 30 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	70,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: ANM30)	Multiple entrées	<= 30 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	90,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: ANS90)	Simple entrée	<= 90 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	90,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: ANM90)	Multiple entrées	<= 90 jrs	5 jrs (3 jrs au consulat)	110,00	<input type="checkbox"/>	
Immigration (référence: IMG90)		90 jrs	5 à 7 jrs	140,00	<input type="checkbox"/>	
DELAIS URGENTS						
Tourisme (référence: TES15)	Simple entrée	<= 15 jrs	1 jr	82,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TES30)	Simple entrée	<= 30 jrs	1 jr	92,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TES90)	Simple entrée	<= 90 jrs	1 jr	122,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TEM15)	Multiple entrées	<= 15 jrs	1 jr	92,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TEM30)	Multiple entrées	<= 30 jrs	1 jr	112,00	<input type="checkbox"/>	
Tourisme (référence: TEM90)	Multiple entrées	<= 90 jrs	1 jr	132,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: AES15)	Simple entrée	<= 15 jrs	1 jr	90,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: AES30)	Simple entrée	<= 30 jrs	1 jr	100,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: AES90)	Simple entrée	<= 90 jrs	1 jr	130,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: AEM15)	Multiple entrées	<= 15 jrs	1 jr	100,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: AEM30)	Multiple entrées	<= 30 jrs	1 jr	120,00	<input type="checkbox"/>	
Affaires (référence: AEM90)	Multiple entrées	<= 90 jrs	1 jr	140,00	<input type="checkbox"/>	

Etape II - Sélection des options supplémentaires (délais en jours ouvrés et hors port) - Tarifs Urgences et Assurance

Options	Total	X	Qté
Garantie Visas-Sécurité	+ 9,00	<input type="checkbox"/>	
Assurance rapatriement valable 45 jours	+ 39,00	<input type="checkbox"/>	
Assurance rapatriement valable 90 jours	+ 78,00	<input type="checkbox"/>	
Assurance rapatriement valable 1 an pour des séjours consécutifs de 90 jours maximum	+ 164,00	<input type="checkbox"/>	

**Etape III - Sélection du mode de retour (OBLIGATOIRE) - Tarifs Enlèvement/Livraison Passeport(s)**

Attention, veuillez tenir compte des délais indiqués pour choisir votre mode de retour.

Action-visas ne peut être tenue pour responsable des délais de port à l'aller comme au retour, ni d'une perte éventuelle des transporteurs.

Désignation	Délai en jours ouvrés	Total	X	Qté
Je reviendrai chercher le(s) passeport(s)	-	-	<input type="checkbox"/>	
Retour en « Lettre Expert avec accusé de réception » pour la France	2 à 6 jours possibles	+ 8,00	<input type="checkbox"/>	
Chronopost France (forfaitaire) forfait unique de 1 à 25 passeports	24 h (normalement, le lendemain de l'envoi)	+ 24,00	<input type="checkbox"/>	
Chronopost International - gdes villes européennes forfait unique de 1 à 25	délai selon destination	+ 50,00	<input type="checkbox"/>	
Chronopost France Dom Tom (forfaitaire) forfait unique de 1 a 25	3 à 4 jours	+ 60,00	<input type="checkbox"/>	
Chronopost France Corse (forfaitaire) forfait unique de 1 a 25 passeports	24 h à 48h	+ 45,00	<input type="checkbox"/>	
Enlèvement à domicile par coursier (Paris intra-muros)	2h.30 et avant 18h.00	+ 12,00	<input type="checkbox"/>	
Livraison à domicile par coursier (Paris intra-muros)	le lendemain de la réception du visa	+ 12,00	<input type="checkbox"/>	
Supplément Urgence (Paris intra-muros)	1 h ou apres 18h00	+ 12,00	<input type="checkbox"/>	
Enlèvement à domicile par coursier (Villes limitrophes Paris)	2h.30 et avant 18h.00	+ 30,00	<input type="checkbox"/>	
Livraison à domicile par coursier (Villes limitrophes Paris)	le lendemain de la réception du visa	+ 30,00	<input type="checkbox"/>	
Supplément Urgence (Petite couronne)	1 h ou apres 18h00	+ 30,00	<input type="checkbox"/>	
Mise à disposition aéroports (lundi au vendredi avant 20h. et hors jours fériés)	-	+ 95,00	<input type="checkbox"/>	
Mise à disposition aéroports (après 20h.00, jours fériés, samedi et dimanche)	-	+ 120,00	<input type="checkbox"/>	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales ci-dessous ne tiennent pas compte de la Garantie Visas-Sécurité qui reste une option facultative pour vous couvrir sur une erreur qui ne serait pas du fait propre de Action-visas

I - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** et ses clients.

Les clauses ou conditions contraires figurant sur les documents commerciaux des contractants de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** ne lui sont pas imputables.

Toute dérogation expresse, acceptée par la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, sera limitée au seul objet de cette dérogation, les présentes conditions demeurant applicables pour toutes les clauses non contraires à cette dérogation.

II - PAIEMENTS

Les paiements s'effectuent au dépôt des dossiers sauf accord express. Dans ce cas, les factures émises par la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** sont payables immédiatement à réception de la facture.

Les prix facturés sont les prix en usage au jour de la commande.

Toute démarche entreprise par la société doit être payée quelque soit son aboutissement.

III - RESPONSABILITE

Pour l'exécution des commandes qu'elle reçoit, la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** s'engage à déployer tous les moyens normalement à sa disposition.

Sauf convention contraire expresse, la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** n'est tenue de garantir un résultat que si l'exécution de la prestation qui lui est demandée dépend de sa seule volonté, qu'il s'agisse de la prestation elle-même, du délai ou des modalités particulières d'exécution. En cas de non exécution pour une cause qui ne lui est pas imputable, sa responsabilité ne sera pas engagée.

Sauf exception prévue au paragraphe précédent pour toute prestation dont le délai, la modalité d'exécution ou l'exécution elle-même - en tout ou partie - dépendent d'une personne publique ou privée tierce par rapport à la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, celle-ci n'est tenue que d'une obligation de moyens. Il en va ainsi en particulier de l'obtention de tout titre, document, agrément, visa, certificat, de toute décision administrative, qu'ils émanent de personnes publiques ou privées.

Il est convenu entre les parties que les acheminements, les expéditions, les transports des documents ou objets confiés à la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, peuvent être effectués par l'intermédiaire de sociétés tierces spécialisées ou par voie postale et que la responsabilité de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** ne pourra être engagée en cas de défaillance, de perte, de retard, de vol, destruction partielle ou totale ou d'erreurs commises par ces sociétés ou par les services postaux. En pareil cas, les contractants de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** rechercheront directement la responsabilité de ces sociétés tierces ou des services postaux.

La responsabilité de la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** est limitée à un montant de 200 Euros maximum par prestation demandée ou par objet confié. Toute prestation réalisée par la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com**, devra être vérifiée à réception du document par le client : Aucune réclamation ne pourra être acceptée plus de 5 jours après la réception du document.

En tout état de cause, la société **SERVINCO / ACTION-VISAS.com** est libérée de ses obligations en cas de force majeure (inondations, incendies, grèves totale ou partielle, lock out,...).

En aucun cas, la société **Servinco, action-visas.com** et ses Partenaires, ne sauraient voir leur responsabilité engagée du fait de l'utilisation par vos propres soins des informations sur les visas. Il vous incombe d'en vérifier l'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays concerné

IV - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les parties, s'il s'agit de sociétés, conviennent que les contestations qui s'élèvent entre elles seront de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Toute commande entraîne de plein droit l'acceptation des présentes conditions générales de ventes.

GARANTIE Visas-Sécurité

La garantie «Visas-Sécurité», facultative mais exclusive, vous permet de mieux sécuriser vos départs suite à la faute éventuelle d'un tiers n'étant pas Action-visas. En dehors de cette option, Action-visas se donne tous les moyens de réaliser ses services qui sont régis par les conditions générales de vente et qui vous couvrent.

I - Cas où la garantie est applicable: Départ à la date initiale prévue impossible

Si une ambassade prenait du retard par rapport aux délais en jours ouvrés annoncés sur le site Internet action-visas.com ou si elle perdait ou détériorait votre passeport

Si un prestataire que vous avez choisi en option , comme Chronopost ou La Poste, perdait votre passeport et votre visa lors du retour chez vous du dossier

Si un prestataire que vous avez choisi en option , comme Chronopost ou La Poste, prenait un retard dans l'acheminement de retour de plus de 4 jours par rapport aux délais annoncés

Si une ambassade oubliait une mention demandée sur votre bon de commande et que les délais ne permettaient pas de faire corriger le visa: enfant supplémentaire, double ou multiple entrée , urgence...

II - Montant de la garantie:

Sont remboursés à hauteur du préjudice réel : le passeport, le visa, le billet d'avion et/ou les hôtels réservés et/ou le séjour réservé à l'étranger et ce , en totalité si le voyage doit obligatoirement être annulé pour l'une des raisons ci dessus et à concurrence de 3000 Euros maximum par personne et par option

Dans le cas où le voyage est maintenu, repoussé ou inchangé, seuls les suppléments réels sont pris en compte et remboursés

III - Conditions d'application :

Tout dossier doit être complet lors du dépôt, comme indiqué sur les fiches pays . En cas de dossier remis incomplet, les délais ambassades courent seulement à compter du lendemain de la date de réception du complément et en jours ouvrés de l'ambassade concernée.

Les remboursements s'effectuent sur justificatifs originaux des prestataires (Compagnies aériennes, hôtels, agences etc.) indiquant les sommes déjà payées et non remboursables, les suppléments dus en cas de modification ou le non remboursement partiel des sommes engagées et payées.

Ne sont pas compris dans la garantie:

Les retards de moins de quatre jours par rapport aux délais annoncés des prestataires de transport tels que Chronopost ou La Poste

Les refus nominatifs de visa par les consulats alors que le dossier est complet